

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

.....

*MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES*

.....

CENTRE NATIONAL D'ACTION
ANTIMINES AU SENEGAL (CNAMS)

.....

**PROJET D'ASSISTANCE A LA LUTTE
ANTIMINES EN CASAMANCE (PALAC)**

.....

COMITE REGIONAL DE COORDINATION DE L'ACTION ANTIMINES DE SEDHIOU

COMPTE RENDU DE LA SESSION DU 30 NOVEMBRE 2010

La deuxième et dernière session ordinaire de l'année 2010 du Comité Régional de Coordination de l'action antimines de Sédhiou s'est tenue le lundi 29 novembre, dans la salle Loridant de l'hôtel de ville, sous la présidence du Gouverneur de région.

L'ordre du jour portait sur :

- le point sur l'état d'exécution du programme de déminage ;
- le plan de déminage
- les perspectives ;
- les questions diverses.

Les travaux ont été ouverts à 10 heures 22 minutes par une présentation sur «power point» de Monsieur Ibrahima SECK, Chef de la Division des Opérations et de la Gestion de l'Information au CNAMS.

Abordant le premier point de l'ordre du jour, l'exposé a décliné, en trois rubriques, les réalisations intervenues depuis la dernière réunion du comité. Il a ainsi été fait état, parlant de l'éducation au risque des mines, de :

- ✓ 03 projets financés par le CNAMS pour des séances déroulées au profit des élèves et enseignants de 11 collèges ruraux de Ziguinchor et Oussouye ainsi que des populations des communes de Bounkiling et Sédhiou, des communautés rurales de Bona et Inor ;
- ✓ 01 projet conjoint financé par UNICEF, pour un nombre total de **12.186** personnes touchées, dont **5.885** élèves ;
- ✓ l'actualisation du Plan de communication ;
- ✓ l'implantation de panneaux indicateurs de danger dans 20 localités et 11 collèges ruraux ;
- ✓ la confection de calendriers véhiculant des messages d'éducation au risque, d'agendas, de panneaux indicateurs de danger, de boîtes à images et de tee-shirts ;
- ✓ la formation à la sécurité face aux mines et restes explosifs de guerre de **390** personnes.

L'assistance aux victimes a donné lieu à :

- ✓ une remise de fournitures et d'équipements à **19** élèves et étudiants victimes directes de mines et de fournitures scolaires à **40** victimes de mines (20 hommes et 20 femmes) ayant en charge des élèves et étudiants ;
- ✓ un renforcement des capacités de l'ASVM, à travers la formation de 15 victimes en éducation au risque, 05 en élaboration de projet, 04 en bureautique et 50 à l'esprit d'entreprise pour la gestion de micro projets ;
- ✓ un appui aux centres hospitaliers régionaux via :
 - le paiement de factures pour des soins prodigués aux victimes de mines par le Centre de Santé de Sédhiou et de Goudomp ;
 - l'achat de médicaments au profit des victimes auprès des pharmacies Tilène à Ziguinchor et Kancissé à Kolda ;
- ✓ un appui aux centres et antennes orthopédiques qui ont bénéficié d'une dotation en outillage et matières premières ainsi que du renforcement des capacités de 06 techniciens orthopédistes de Bignona, Oussouye et Sédhiou ;
- ✓ un appui au Centre psychiatrique de Kénia, pour la prise en charge de 18 victimes de mines du département d'Oussouye et 14 de la communauté rurale de Djibanar ;

- ✓ la mise en place d'une ligne de crédit de 10 millions auprès d'U-IMCEC, pour le financement de 05 projets pour les victimes de mines.

S'agissant du déminage, le présentateur a fait mention de la poursuite des opérations à Gouraf et des activités de correction menées sur les zones vérifiées par l'Inspection de contrôle qualité, c'est-à-dire Boutoute, Etafoune et Dar Salam.

Au total, la surface totale dépolluée est estimée à **108995,08 m²**, pour **130 mines** découvertes.

Par ailleurs, il est prévu le lancement du déminage à grande échelle. En prélude à celui-ci, une enquête générale a été programmée dans les départements de Goudomp (Djibanar et Simbandi Brassou) et de Bounkiling (Bona et Bogal), ce qui a conduit au recrutement et à la formation d'enquêteurs.

La reprise des opérations de contrôle qualité a également été mise en exergue. Elle a concerné les localités de Kandialang, Boutoute, Mandina Mancagne, Sindone 1 et Bacounoume. La superficie totale contrôlée est de **58672,76 m²**, soit **53,8%** des zones dépolluées.

Le déminage, c'est aussi le plan d'action y afférent qui a été validé par la Commission Nationale le 2 juillet 2010. Sa mise en œuvre suppose la conduite d'enquêtes générales sur toutes les zones suspectes, abandonnées ou inaccessibles, tout comme l'exécution des opérations par grappes homogènes en tenant compte du niveau de sécurité et de la hiérarchisation retenue.

Au titre des perspectives, le CNAMS prévoit, au chapitre du déminage :

- la poursuite des enquêtes générales à Dioulacolon et des opérations de dépollution à Gouraf et de contrôle qualité ;
- la restitution de terres contrôlées au cours du mois de décembre 2010 ;

L'éducation au risque des mines portera essentiellement sur la mise en œuvre de projets financés par le PALAC, la poursuite de la formation à la sécurité face aux mines (LST), la réalisation d'un magazine trimestriel et l'élaboration de supports de communication.

En ce qui concerne l'assistance aux victimes, l'accent sera mis sur la poursuite de l'appui aux structures sanitaires de référence, l'appui aux centres et antennes orthopédiques, le renforcement des capacités des victimes et le développement de partenariats pour l'assistance aux victimes.

Pour ce qui est du plaidoyer, l'activité phare portera sur la poursuite des séances de plaidoyer communautaire en relation avec les associations locales et la presse.

Cet exposé a été suivi d'une série de questions auxquelles des réponses ont été apportées par l'équipe du CNAMS qui a également pris bonne note des suggestions formulées.

La cérémonie de clôture a été marquée par l'intervention de Monsieur Moustapha SOW, Premier Vice Président du Conseil Régional de Sédhiou qui a relevé l'importance de la session et insisté sur la nécessité de la vulgarisation, auprès des

populations, de l'éducation au risque. Il a sollicité de chacun des prières pour que la paix revienne définitivement en Casamance.

Clôture des travaux, le Gouverneur de région a réitéré le souhait du représentant u Conseil Régional de voir mettre l'accent sur l'éducation au risque de la population qui est la cible la plus importante

Il a en outre posé la problématique de la circulation des mines et demandé que le focus soit mis sur les zones à forte concentration de mines, de manière à permettre une évaluation plus pointue dans le sens de faciliter la recherche et la sanction de toute infraction liée à cette question.

L'implication des populations dans l'identification des zones susceptibles d'être minées représente à ses yeux un enjeu important en ce qu'elle est seule à même de conduire à la circonscription exacte des surfaces contaminées, donc à l'éradication du phénomène.

Le président de séance a également salué l'action du CNAMS qu'il a assuré du soutien sans faille des autorités administratives. Il a enfin souligné l'urgence du déminage dans la région de Sédhiou afin que les populations puissent vaquer tranquillement à leurs occupations quotidiennes.

La séance a été levée à 12 heures 04 minutes.

Le rapporteur

Moussa DIABY